

QUIMPER, le 2.8.41.

-----  
B/L. 3.080

A Monsieur le Préfet de QUIMPER,

Personnelle, contre reçu.

Objet: Actes de Sabotage.

Le nombre des actes de sabotage s'est accru d'une façon importante ces temps derniers. Ce fait doit vraisemblablement être attribué à une excitation de grande envergure de la population civile française par: des activités communistes, par la sourde propagande gaulliste et l'audition de la radio anglaise en langue française.

Je vous invite:

- a) à avertir la population par les moyens les plus convenables (publications dans la presse, affiches) qu'à l'avenir les Services de l'Administration Militaire allemande prendront les mesures les plus sévères, pénales et préventives.
- b) à signaler aux Organes responsables de la Police que si la Gendarmerie ou la Police française manquaient de déclarer les actes de sabotage, ces défaillances seraient passibles des sanctions les plus rigoureuses.

Veillez <sup>m'adresser</sup> ~~me donner~~ un compte-rendu d'exécution pour le 10.8. 1941.

Fr. le Feldkommandant  
Signé: VISCHER  
Oberkriegsverwaltungsrat.